

Accusations contre Gérard Miller :

6 questions sur l'hypnose

Publié le 02 février 2024 à 7h30



©iStock

SAUVEGARDER

Alors que le psychanalyste Gérard Miller est ciblé par des accusations de viol et d'agressions sexuelles dans notre enquête, la pratique de l'hypnose questionne. Éclairage avec Charlotte De bouteiller, présidente du Syndicat National des Hypnothérapeutes.

Par [Margaux Ravard](#)

Dans [une enquête publiée dans notre numéro du 1 février 2024](#), plusieurs femmes mettent en cause le psychanalyste, chroniqueur et auteur Gérard Miller. Le chroniqueur préféré du Paf est accusé d'agressions sexuelles et de viol lors de séances d'hypnose, pour la plupart ayant eu lieu à son domicile parisien.

À la suite de ces révélations, la pratique de l'hypnose interroge. Quelle est la place de l'inconscient lors d'une séance ? Une personne sous hypnose est-elle en danger ? La pratique est-elle accessible à n'importe qui ? Non reconnue par l'État et décriée par certains médecins, elle fait partie des pratiques médicales non conventionnelles, reconnues par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), mais pas par l'Ordre des Médecins. En France, la pratique de l'hypnose ne fait pas l'objet d'un cadre juridique ou réglementaire. Il ne faut d'ailleurs aucun diplôme pour la pratiquer.

Charlotte De bouteiller, présidente du Syndicat National des Hypnothérapeutes (un organisme reconnu par les ministères de la Santé et du Travail), réagit aux accusations à l'encontre de Gérard Miller et souhaite rassurer sur la pratique de l'hypnose. « Du côté des victimes », elle indique que ces dérives sont dues à une manipulation et un abus de pouvoir propres au praticien. Elle défend également un meilleur encadrement des formations au métier.

Lire aussi >> [Qui est Gérard Miller, le psychanalyste mis en cause par plusieurs femmes dans une enquête du ELLE ?](#)

ELLE. Après les accusations à l'encontre de Gérard Miller, la pratique de l'hypnose peut inquiéter ou questionner, qu'en pensez-vous ?

C.D. Ce n'est pas l'hypnose qui favorise une agression mais l'abus de confiance d'un thérapeute. En aucune façon elle n'empêche de réagir à quoi que ce soit qui nous mette en danger. Au contraire, cela permet de réagir plus violemment, car notre conscience est toujours présente et assure notre bien-être. C'est plutôt le résultat d'une manipulation psychique qui n'a absolument rien à voir avec l'hypnose, plutôt celle d'un pervers narcissique qui sait endormir la méfiance et mettre encore plus en confiance pour mieux trahir la personne. J'ose croire que ce mode opératoire n'est pas fréquent, bien que cela existe.

ELLE. Comment réagit le corps pendant une séance d'hypnose ?

C.D. L'état d'hypnose est une focalisation, plus ou moins profonde. Nous sommes constamment en hypnose : dans un open space, nous sommes capables de nous concentrer sur des dossiers malgré le bruit autour. C'est un état d'hyperconscience. Lorsque vous allez voir un thérapeute pour aller mieux, vous y allez en toute confiance, car si vous deviez vous méfier de cette personne, vous n'y iriez pas. On passe alors avec le patient un contrat thérapeutique moral de confiance mutuelle. Si l'une des deux parties rompt ce lien de confiance par une agression, vous êtes automatiquement en état de sidération, ce qui veut dire que vous perdez tous vos repères et le cerveau ne répond plus. Et c'est cet état qui paralyse tout. Ni le conscient, ni l'inconscient ne répondent. Plus la personne a baissé sa garde, plus elle est fragile et plus la sidération dure.

ELLE. Qui peut pratiquer l'hypnose ?

C.D. L'hypnothérapie est un métier de reconversion extrêmement prisé. N'importe qui ne peut pas devenir hypnothérapeute : il faut déjà avoir de l'empathie pour le patient et un véritable désir d'écouter et d'aider l'autre. Malheureusement, les pouvoirs publics laissent encore proliférer de fausses formations sur le marché : on en compte plus de mille. Il est impossible pour quelqu'un qui ne connaît pas la profession ou qui ne s'est pas renseigné de savoir faire la différence.

Les charlatans pensent bien faire mais peuvent faire plus de mal que de bien, ce qui est tout aussi criminel. Il ne faut pas pour autant condamner l'hypnothérapie, alors même qu'il s'agit d'une thérapie qui permet d'évacuer le [traumatisme](#) et donne au patient la possibilité de se reconstruire. Par ce biais, on n'efface pas le passé mais on désactive le bagage émotionnel qui va avec le traumatisme.

ELLE. L'hypnose est-elle fréquente en psychanalyse ?

C.D. La psychanalyse est de moins en moins prisée. Peu de gens souhaitent passer des années à raconter leur vie. Aujourd'hui, on veut de l'instantané, et cette thérapie répond moins aux exigences de la société. La pratique de l'hypnose permet de relancer l'attrait pour la psychanalyse.

ELLE. Quelles sont les règles éthiques au sein de la profession ?

C.D. L'hypnose n'a aucune limite, car c'est le fonctionnement normal du cerveau, mais les thérapeutes, eux, en ont. Dans les formations professionnelles, ils vont s'en rendre compte. La charte éthique et de qualité nous dicte de respecter les croyances et les limites de l'autre et de faire au mieux avec chaque patient, car tous les vécus sont différents. On doit pouvoir s'adapter à la personne.

Personnellement, je discute avec mes patients en amont pour m'assurer de leur accord pour travailler dans un sens en particulier. Nous ne faisons que les guider et les assister, mais nous ne les entraînon pas dans une séance qui ne correspondrait pas à leur souhait. Je traite beaucoup de viols et de traumatismes en cabinet, il est évident qu'il faut s'assurer du consentement de la personne avant d'aborder ces sujets en séance.

ELLE. Le thérapeute peut pourtant avoir une position de pouvoir sur son patient...

C.D. Normalement, le thérapeute n'a aucune position dominante, mais accompagnante. On part du principe que le patient a la résolution du problème entre ses mains et que nous sommes des guides. Il n'y a pas de supériorité, sauf si on se parle d'une personne qui aurait des tendances narcissiques, qui abuserait de son pouvoir ou userait de sa notoriété. Nous possédons juste des compétences pour aider l'autre, sinon nous ne sommes pas des professionnels.